



Accouchement bebe mort nee 25 decembre 2010

Par **ISABELLE**, le 12/04/2011 à 16:44

Bonjour,

je vous explique mon cas, j ai fait 2 fausse couche a 3 mois aspiration une a l hopital mongelas givors en debut 2007 et une a lyon fin 2007.

j ai mis 4 ans pour retomber enceinte en 2010 je tombe enceinte j ai du m arreter des le debut de ma grossesse mai 2010, je suis suivi par une gynecologue super puis au 5 eme mois on decouvre les pied bot de mon fils mais je suis allee a mere enfant pour amiosynthese cas isoles pas de souci.

puis je decide d accoucher a mongelas ou l on me dit qu il faut faire echos a 8 et 9 eme mois. je prend rdv donc avec un gynecologue dr de luccas.

Premiere visite il mle fait echo en 2 minutes et me dit tout va bien bebe pese 2.200 kg environs je vois anesthesie .

Puis a ma *viste 1 mois [s]/[s]* apres j avais pris 6 kg et mon fils 2 kg il fesait 4 kg environs je lui demande d accoucher avant car j en pouvait plus il me dit non tout va bien mais na pas fait d echo il a mesurer mon ventre avec iun metre !!!!

je suis contacter le 12 decembre par le staff de l hopital pour passer un scanner je l avait demander mais le docteur de lucas avait dit non !!

mais un des medecin me la fait faire contre son avis surtout sans son avis .

je descend a la maternite le 15 decembre car bebe bouge plus trop mais on entend le coeur tout va bien

je reviens a l hopital le 23 pour mon accouchement que lke docteur de lucca voulis declencher ou pas ? il me fait echo et la bebe MORT .

J ai demander plusieurs fois d accoucher sachant que monj bebe et mois en 1 mois avions pris beaucoup de poids, lors de l otopsie il nous a pas recu et na pas voulu parler a ma

gynecologue .

le jour ou il me dit le bebe Mort et me descend en maternite et me dit ses collegue prenne la suite car lui en week end de noel, puis on me monte en maternite au milieu de tous les enfant un vrais calvere

je vuet porter plainte car il n a pas fait pour moi son travail de s inquieter pour la prise de poids de plus il ne ma pas recu pour les resultat de l autopsie et na pas voulu parler a ma gyneco pour s expliquer et refaire une grossesse impecable pour la suite et j ai du aller charcher mon dossier car je ne l ai jamais recu de l accouchement

Pensez vous que je peu porter palinte sachant que j ai ecrit un courrier au directeur depuis 1 mois et demi et pas de suite de l eur part ???

comment faire

Par **métisse**, le **13/04/2011** à **05:15**

bonjour, je voulais te souhaité un bon courage, et surtout porte plainte, pour négligence si ily lieu, moi aussi j ia vécu un peu la meme chose et je suis enfin de procédure devant le tribunal adminisrartif et j ai pris un avocat , fait toi aidé aussi d unne association(evadhoc) ils sont bien, salut et bonne chance

Par **ISABELLE**, le **22/04/2011** à **23:51**

MERCI DE TA REPONSE MAIS MOI JE PENSE QU IL Y A EU NEGLIGENCE CAR 2 KG EN 1 MOIS IL AURAI DU LE VOIR TU A PAYER EN TOUT COMBIEN TON AVOCAT ?

A tu eu raison de la decisison que gagne t on la reconnaissance de la faute est t elle bien mis en evidence et la peine endurer ?

Merci a toi de ta reponse j ai regarder evadoc mais je comprend pas le systeme cordialment

Par **métisse**, le **23/04/2011** à **15:48**

bonjour, j ai fait l aide juridictionnel, mon avocat plainte contre l hopital au tribunal administratif , j ai eu une expertise,le juge doit se fixé ,sur la décision,mon avocat a fait des observations sur le rapport d'expertise, et attend d évalué les préjudices , moral.A.P.PI(atteinte de l 'intégrité physique et psychique), préjudices ppsychologique,souffrance enduréé, autant de préjudices ton avocat doit pouvoir d aider dans ta démarche, bon courage

Par **ISABELLE**, le **23/04/2011** à **17:32**

ok merci mais moi apres cette epreuve je n ai pas voulu voir de medecin psychologue ou autre.

Je me suis renfermer sur moi meme
j espere que cela ne jouera pas en ma defaveur
merdci a toi